

Pass sanitaire : le Conseil scientifique est favorable, mais pose des garde-fous

Tout en étant globalement favorable à la mise en place du pass sanitaire, dans les jours qui ont précédé sa mise en place dans les bars, cafés et restaurants, le Conseil scientifique Covid-19 faisait part d'un certain nombre d'inquiétudes, apprend-on grâce à la publication aujourd'hui de son avis sur ce dossier, émis à destination des autorités le 5 août 2021.

Pour le Conseil scientifique, le pass sanitaire est un puissant facteur incitatif à la vaccination

En matière de lutte contre le Covid-19, chaque décision politique majeure est soumise à l'avis du Conseil scientifique que l'exécutif suit ou pas. Et, comme c'est d'usage, les avis du Conseil scientifique ne sont rendus publics qu'une fois la décision politique prise. Aujourd'hui, le Conseil scientifique rend public son avis du 5 août 2021 au sujet du pass sanitaire. On y apprend quelles étaient les réticences précises de cette institution vis-à-vis de la mise en place du pass sanitaire.

Globalement, le Conseil scientifique Covid-19 était favorable à la mise en place du pass sanitaire, la jugeant « adaptée et proportionnée » au vu de la situation épidémiologique et compte tenu des considérations sanitaires. Pour l'institution, le pass sanitaire est un moyen efficace d'incitation à la vaccination.

Le Conseil scientifique s'inquiétait du sort des personnes ayant des contre-indications à la vaccination

En même temps, l'institution pilotée par Jean-François Delfraissy faisait part d'un certain nombre d'inquiétudes. Pour le Conseil scientifique, « les rares personnes ayant une incapacité à court terme de se faire vacciner pour raison médicale dûment confirmée doivent pouvoir bénéficier d'un certificat de contre-indication temporaire, afin de ne pas être pénalisées pour le pass sanitaire », une mesure qui, comme on le sait, n'a pas été mise en place.

Le Conseil scientifique s'inquiète également de l'accessibilité des soins. Celle-ci peut en effet se trouver entravée du fait de la mise en place du pass sanitaire. À ce titre, pour les patients amenés à être hospitalisés, le Conseil scientifique préconise de faire preuve « d'une grande souplesse ». « Il faut trouver un équilibre entre la sécurité à assurer pour les autres patients et le respect fondamental de la prise en charge individuelle de chaque patient », pointe l'institution. Enfin, le Conseil scientifique recommande aux pouvoirs publics de communiquer plus efficacement sur le pass sanitaire au sein de la population générale via « des campagnes de communication ciblées ainsi que des efforts importants de pédagogie », afin d'ôter les importantes réticences qui existent dans la société à ce sujet.